

Blois, le 06 septembre 2022

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER PLEINEMENT ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, L'INSERTION ET L'EMPLOI

Mardi 6 septembre 2022, Philippe Gouet, président du conseil départemental et François Pesneau, préfet de Loir-et-Cher, se sont rendus à la maison départementale de la cohésion sociale (MDCS) de Blois-agglomération pour une présentation du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) en présence d'Erick Kraemer, directeur territorial de Pôle Emploi. Au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, ce nouveau service public a pour objectif de coordonner et de simplifier les démarches de toutes les personnes qui rencontrent des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail.

Rassemblant les partenaires engagés au sein de chaque territoire (conseil départemental, État, Pôle emploi, Caisse d'allocations familiales, Cap emploi, missions locales, collectivités territoriales, acteurs de la formation, du logement, de la santé, de la mobilité, associations et entreprises), le SPIE vise à mettre en place un socle de services dans l'objectif de tendre, à terme, vers un même type de service rendu à l'utilisateur sur l'ensemble du territoire.

« Seul l'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté. » déclare Philippe Gouet. **« Le droit à un accompagnement personnalisé doit plus que jamais devenir une réalité tangible et accessible en tout point du territoire, notamment dans nos communes les plus rurales. »** a-t-il ajouté.

Les objectifs du SPIE reposent sur 4 grandes orientations :

- **Simplifier** les démarches et les différentes étapes pour les personnes jusqu'au retour à l'emploi, grâce à la connexion entre les partenaires et grâce à une approche globale ;
- **Accélérer** le retour à l'activité en proposant des rendez-vous et des accompagnements dans un délai raccourci et en renforçant la coordination et les échanges entre les différents intervenants pour que la personne n'expose qu'une seule et unique fois sa situation ;
- **Révéler** des envies, des ambitions mais aussi des talents et permettre aux personnes de rebondir vers de nouveaux métiers en combinant ainsi offre et demande d'emploi ;
- **Accompagner** les personnes vers la réussite de leur projet professionnel en ayant levé tous les freins.

« Les problèmes de santé, de garde d'enfants, de logement et de mobilité peuvent constituer des freins à la recherche d'emploi. C'est pourquoi le service public de l'insertion et de l'emploi propose un accompagnement personnalisé qui répond concrètement aux difficultés du quotidien et aux besoins des personnes au-travers des maisons départementales de la cohésion sociale (MDCS). » explique Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental chargée de l'insertion, de l'emploi, du logement, de la famille et de la protection de l'enfance.



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



« L'objectif du service public de l'insertion et de l'emploi est de faciliter l'accès à l'emploi en proposant un accompagnement personnalisé qui réponde à toutes ces questions. Ce dispositif porte l'ambition que l'ensemble de celles et ceux qui veulent trouver une place dans la société par le travail et l'activité y parviennent. » ajoute t'elle.

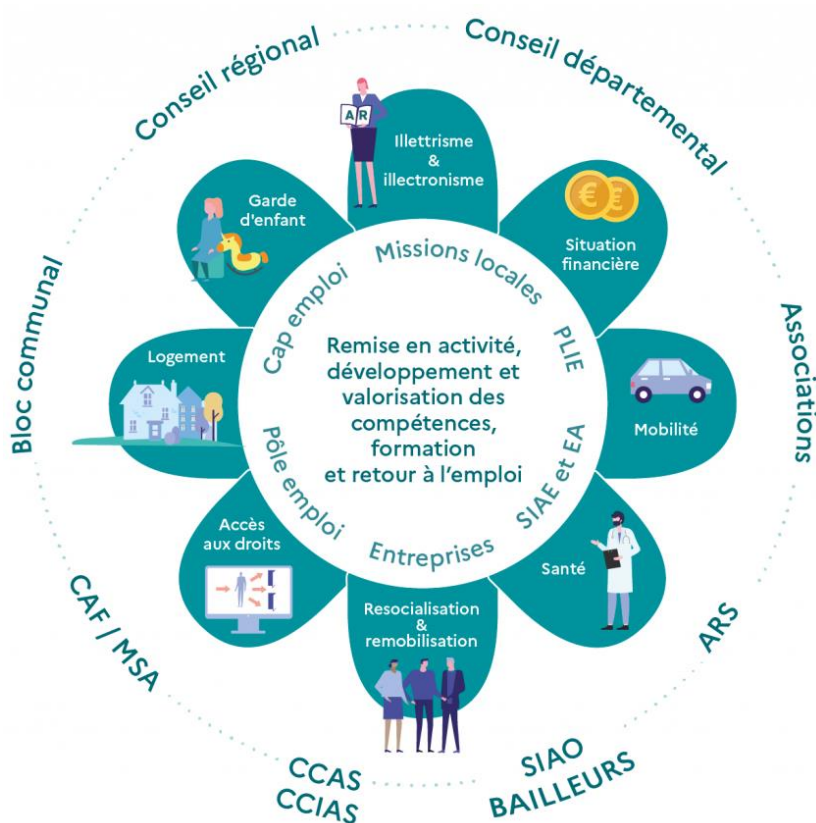
Le SPIE concerne tous les publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles dans leur accès au marché du travail : allocataires du RSA, jeunes, personnes en situation de handicap, chômeurs de longue durée, etc.

Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation, coordonné entre les différents intervenants sans avoir à multiplier les démarches.

Les personnes accompagnées bénéficient d'un parcours construit pour eux et avec eux par des professionnels qui mettent en commun leur savoir-faire.

Un diagnostic est élaboré le plus précocement possible afin d'identifier le projet de la personne et les meilleures actions à entreprendre pour lui permettre de le réaliser. Des échanges réguliers sont organisés pour l'accompagner dans chacune des étapes. L'ensemble des solutions disponibles sur le territoire sont mieux connues des professionnels et donc mieux mobilisées afin de donner le plus d'opportunités possibles pour le retour à l'activité.

Lancée en mars 2020, la démarche est désormais partagée sur 80 territoires en France.



Plus d'informations sur le SPIE : [Service Public de l'Insertion et de l'Emploi](#)

PLIE : plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi
SIAE : structure d'insertion par l'activité économique
EA : entreprise adaptée
SIAO : service intégré de l'accueil et de l'orientation
ARS : agence régionale de santé

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

